



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'AUTONOMIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Intervention de Mme la Ministre

Conférence de presse

Jeudi 19 novembre 2020 – 18h00

* *
*

Je voudrais à présent faire le point sur la situation dans les EHPAD.

Je sais que vous êtes nombreux à vous en inquiéter, que vous soyez vous-même résident d'EHPAD, que vous ayez un membre de votre famille hébergé dans un établissement, ou que vous y travailliez.

Ce que nous voulons éviter impérativement, c'est de retrouver les chiffres de la première vague : 1 EHPAD sur 2 avait alors été touché au niveau national, et la quasi-totalité des établissements franciliens.

La situation est la suivante : à l'heure où nous nous parlons, il y a près de 1550 EHPAD touchés par plusieurs cas de COVID. Plus d'1 EHPAD sur 5, donc.

Les régions les plus concernées sont la Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Occitanie et les Hauts de France, même si tout le territoire national est impacté.

Le nombre de décès augmente depuis mi-octobre : pour la semaine écoulée, le nombre de décès moyen par jour en établissement s'est établi à 163.

La situation reste donc préoccupante.

Toutefois, nous ne sommes pas dans la même situation que lors de la première vague.

D'abord, tous les représentants de la famille du grand âge me le disent, les professionnels sont mieux armés : nous connaissons mieux le virus et son mode de propagation.

Cela signifie que les équipes ont acquis les bons réflexes en matière d'hygiène, de dépistage rapide, d'organisation interne pour limiter les contaminations.

Ensuite, et je m'adresse directement aux résidents : nous savons qu'avec le risque sanitaire, l'isolement est un deuxième risque majeur. Et c'est celui que, d'ailleurs, vous redoutez parfois le plus, que vous viviez en établissement ou à domicile.

Le Président a dit qu'il était dur d'avoir 20 ans en 2020, je me permets d'ajouter qu'il est également dur d'avoir quatre fois 20 ans en 2020.

Pour « protéger sans isoler », selon les mots du Président de la République, nous avons tout de suite fait le choix de ne pas suspendre les visites de vos proches ou les interventions de professionnels nécessaires à l'entretien de votre autonomie.

C'est un choix que nous tiendrons, même si nous mesurons à quel point l'équilibre entre protection et lien social est délicat à assurer au quotidien sur le terrain.

Enfin, nous avons fait monter en puissance des dispositifs de soutien qui avaient été activés dans la première vague. Je citerai quelques exemples :

- Je pense au soutien sanitaire, avec la mise en place d'astreintes téléphoniques de médecins spécialisés pour que les équipes d'EHPAD ne soient pas laissées seules, à l'intervention facilitée de professionnels libéraux, de l'hospitalisation à domicile ou encore d'équipes mobiles d'hygiène ou de gériatrie.
- Je pense aussi au soutien en matière de ressources humaines, qui est le sujet de préoccupation majeur des établissements, car les équipes sont souvent fatiguées. Il n'y a pas de solution magique, mais nous activons tous les leviers pour répondre aux besoins, notamment :
 - la mobilisation des étudiants en santé volontaires ;
 - celle de Pôle Emploi, qui a lancé, à notre demande, une grande campagne de recrutements pour les EHPAD qui en ont besoin, partout en France ;
 - celle des professionnels volontaires qui se sont inscrits sur la plateforme créée par le ministère des solidarités et de la santé : le nombre de volontaires a triplé en quelques semaines et je vous adresse un remerciement chaleureux pour cet engagement ; je ne peux qu'inciter tous les professionnels à amplifier ce mouvement, afin de multiplier les chances de répondre aux besoins partout sur le territoire.

Nous poursuivons le travail pour mobiliser d'autres volontés, d'autres énergies : avec Brigitte KLINKERT, nous travaillons sur la mobilisation des associations intermédiaires du domaine de l'insertion par l'activité économique. Avec Sarah EL HAIRY, nous voulons encourager les jeunes à s'engager en service civique aux côtés des EHPAD et de leurs résidents.

Je voudrais conclure en signalant à quel point les semaines à venir sont cruciales.

Je le répète : tout se joue maintenant, pour que la deuxième vague dans les EHPAD ne ressemble pas à la première.

Il faut mettre toutes les chances de notre côté et respecter notre engagement de « protéger sans isoler » les résidents d'EHPAD.

Cela signifie que chacune et chacun doit respecter de façon extrêmement scrupuleuse les gestes barrières : le lavage des mains, le port du masque en toute circonstance, la distanciation physique doivent être respectés très scrupuleusement. Même si je mesure à quel point ne pas prendre ses proches dans les bras est un crève-cœur.

Cela signifie aussi que nous devons tirer parti du déploiement des tests antigéniques pour éviter à tout prix que le virus ne franchisse le seuil de l'établissement.

Avec Olivier VERAN, nous allons transmettre ce soir une nouvelle recommandation, qui sera applicable pour les semaines à venir, jusqu'à ce que la situation s'améliore.

- **S'agissant des professionnels** : nous recommandons désormais d'organiser des dépistages des personnels des EHPAD de façon hebdomadaire, à partir de la semaine prochaine. Pour amorcer cette dynamique, l'Etat livre 1,6 million de tests antigéniques aux EHPAD, qui s'approvisionneront ensuite eux-mêmes. Ces dépistages sont essentiels pour réagir le plus vite possible afin repérer un éventuel cluster.
- **S'agissant des visiteurs** : un auto-questionnaire, strictement personnel et confidentiel, devra être rempli par les proches avant leur entrée dans l'établissement, afin de leur permettre d'évaluer eux-mêmes leurs risques de faire rentrer le virus.
- **Sans que cela ne soit une obligation, nous recommandons aux visiteurs d'effectuer un test par RT-PCR 72h avant leur entrée dans l'établissement**, ou, s'ils n'ont pas pu le faire, un test antigénique dans la journée en pharmacie. Les proches rendant visite très souvent aux résidents pourront participer aux campagnes de dépistage hebdomadaires des professionnels. Je rappelle que même avec un résultat négatif, il est indispensable de rester très vigilant dans l'application des gestes barrières.

J'ai conscience de l'effort qui est demandé à chacune et chacun, et en particulier aux professionnels. Ces recommandations seront aménagées dès que possible, en fonction de la situation sanitaire.

Pour conclure, nous souhaitons, Olivier VERAN et moi-même, vous adresser à toutes et tous, familles et aidants, soignants, personnels et directeurs, un salut admiratif pour la rigueur, l'engagement et l'inventivité dont vous faites preuve au quotidien.

A vous, personnes âgées, quel que soit votre lieu de vie, nous voulons dire que nous mesurons la difficulté du moment, l'inquiétude et la tristesse qui peuvent s'installer, mais aussi les efforts et la prudence dont vous faites preuve. Vous n'êtes pas seuls. Nous sommes et serons à vos côtés tout au long de cette crise.